



Bapst Pierre-Alain, Brodard Claude

Optimisation des achats de l'Etat

Cosignataires : 12

Réception au SGC : 19.11.24

Transmission au CE : *20.11.24

Dépôt et développement

La situation financière de l'Etat est préoccupante. Il est essentiel d'identifier des moyens efficaces pour réduire les charges tout en maintenant la qualité des services publics. Une meilleure transversalité et une gestion optimisée des achats pourraient permettre de réaliser des économies substantielles.

Si les marchés publics gérés par le Service des bâtiments (SBat) suivent un processus organisé et ne sont pas concernés par le présent postulat, il semble opportun d'examiner d'autres secteurs. À notre connaissance, une centrale d'achats existe pour le matériel scolaire. Ne serait-il pas judicieux d'envisager une optimisation des achats pour l'ensemble des services de l'Etat afin de bénéficier d'économies d'échelle et d'une meilleure coordination ?

De plus, il est important d'améliorer l'efficacité, d'intégrer des approches innovantes et durables dans nos pratiques d'achats. Cela inclut non seulement l'évaluation des besoins réels pour éviter les dépenses superflues, mais aussi la promotion de l'innovation et de la collaboration entre les différentes directions et les services. La formation du personnel impliqué dans les achats est également nécessaire pour assurer une utilisation efficace des deniers publics.

Partant, nous demandons au Conseil d'Etat de réaliser une étude approfondie sur l'organisation actuelle des achats de biens et services en vue d'identifier les possibilités d'optimisation, d'économies et d'innovation. L'étude devrait porter sur les aspects suivants :

1. Présentation de l'organisation actuelle des achats au sein de l'Etat :

- > présentation de la stratégie et de la structure d'achat actuelle : stratégie d'achats, organisation actuelle des achats (qualifications requises et compétences financières), catégories de produits / groupes marchandises pour l'ensemble des achats de l'Etat, état de situation des achats par directions (quelles directions achètent quoi), méthode de gestion des contrats, méthode de gestion des stocks (système informatique de gestion des stocks, lieux de stockage, politique de réapprovisionnement).

2. Présentation de la situation actuelle en matière d'achats de :

- > véhicules : voitures, véhicules utilitaires, vélos, autres véhicules ;
- > matériel IT : matériel informatique (hardware), licences logicielles (software), téléphones, gestion des abonnements téléphoniques, etc ;
- > matériel de bureau : bureaux, chaises, corps de bureau, armoires, lampes, etc ;
- > prestations de services / contrats de prestations : consultants externes, agences de communication, formateurs externes, prestataires externes dans les domaines IT, durabilité, mobilité, environnement, etc ;
- > achats indirects : tous les achats qui ne sont pas directement liés à la mission principale de l'Etat mais qui sont nécessaires au fonctionnement quotidien de l'administration.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

3. Critères d'achats et besoins :

- > analyse des besoins : présenter le processus de définition des besoins (quantité, qualité et spécifications) ;
- > harmonisation et standardisation : identifier le potentiel d'harmonisation des spécifications d'achats au sein de l'Etat pour bénéficier d'économies d'échelle ;
- > analyse du cycle de vie : présenter les critères de durabilité dans les processus d'achat pour contribuer aux objectifs environnementaux de l'Etat et réaliser des économies à long terme.

4. Formation du personnel et collaboration entre directions / services :

- > développement des compétences : former les employés impliqués dans les achats aux meilleures pratiques, aux réglementations en vigueur et à la gestion des coûts ;
- > partage des ressources et des connaissances : encourager les services à partager des ressources pour éviter les achats redondants et créer des groupes de travail interservices pour échanger sur les meilleures pratiques en matière d'achats.

5. Promotion de l'innovation dans les achats :

- > adoption de solutions innovantes : encourager l'utilisation de solutions innovantes qui peuvent offrir de meilleures performances ou des coûts réduits ;
- > partenariats stratégiques : explorer des formes de partenariats public-privé pour certains types d'achats afin d'améliorer l'efficacité et de stimuler l'innovation.

L'étude devrait inclure :

- > une présentation et analyse des pratiques actuelles en matière d'achats de biens et de services au sein des différents services de l'Etat ;
- > une évaluation des bénéfices potentiels d'une optimisation et une meilleure coordination des achats ;
- > des recommandations concrètes pour améliorer l'efficacité des processus d'achat, réaliser des économies et intégrer des approches durables et innovantes ;
- > un plan de formation pour le personnel impliqué dans les achats ;
- > des propositions pour renforcer la collaboration entre les départements.

Conclusion :

Nous prions le Conseil d'Etat de déposer un rapport devant le Grand Conseil présentant les résultats de cette étude, assorti, le cas échéant, de propositions visant à optimiser les achats de l'Etat pour réaliser des économies significatives, à promouvoir le développement durable, à encourager l'innovation et à renforcer la collaboration interne.
